



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité
Bureau des collectivités locales**
Affaire suivie par : Roland RUIZ
Tel. : 04 75 66 50 54
pref-collectivites-locales@ardeche.gouv.fr

Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le

ID : 007-250702156-20250618-DCS2025_22-DE



Secrétariat général

Privas, le **20 FEV. 2025**

Madame le maire,

Par courrier du 8 février 2025, vous m'avez fait part de la démission de votre mandat de maire de la commune de Quintenas.

En application des dispositions de l'article L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales, j'accepte votre démission. Je prends acte que vous souhaitez également démissionner de votre mandat de conseillère municipale.

Vous remerciant pour votre engagement au service de la collectivité, je vous prie d'agréer, Madame le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La préfète,

Sophie ÉLIZÉON

Madame Sylvette DAVID
4 rue de la Voûte
07290 QUINTENAS